



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Le programme AQC joue un rôle majeur dans la reprise du commerce du porc avec la Chine**

**Ottawa, Ont. [25 février 2010]** La conclusion d'une entente de certification annoncée aujourd'hui par le gouvernement canadien qui permettra la reprise des importations de viande de porc en Chine a été rendue possible en partie à cause de l'existence du programme canadien de salubrité des aliments de l'industrie porcine, l'AQC.

Plus tôt cette année, plusieurs pays dont la Chine, ont interdit les importations de viande de porc en raison de préoccupations liées au H1N1. Le marché chinois est important pour les exportateurs canadiens de porcs vivants et de viande de porc, les ventes en Chine étant estimées à environ 50 millions de dollars par année.

Le programme AQC du Conseil canadien du porc (CCP) a été déterminant dans la reprise des échanges avec la Chine. « Le programme AQC offre aux producteurs canadiens un avantage sur leurs concurrents et permet à l'industrie de développer des marchés intérieurs, dans tout le continent et ailleurs dans le monde », a déclaré M. Jurgen Preugschas, président du CCP. « L'ouverture des marchés est essentielle pour assurer le rétablissement de l'industrie canadienne du porc et le CCP appuie les démarches du gouvernement canadien visant à ouvrir et à élargir les marchés pour les producteurs canadiens. »

Le programme canadien AQC sur la salubrité des aliments pour l'industrie porcine a été mis sur pied par le Conseil canadien du porc en 1998 en vue de promouvoir une nouvelle norme de qualité pour la production de porc. L'AQC aide les producteurs de porcs à se doter de pratiques flexibles, efficaces, vérifiables et adaptées à leur exploitation en matière de salubrité des aliments. Les producteurs sont ainsi en mesure de démontrer à leurs clients que le porc canadien est de qualité supérieure. Le programme AQC est fondé sur le système HACCP, reconnu internationalement. En gros, le programme permet d'évaluer les risques associés à l'exploitation et d'établir les points critiques à surveiller pour s'assurer de la salubrité des aliments et de la conformité aux normes établies.

Le Canada est le troisième plus important exportateur de viande de porc au monde avec 20 % du commerce mondial de porc. En 2009, le porc canadien a été exporté dans plus d'une centaine de pays. La préservation des marchés existants et l'accès à de nouveaux marchés pour le porc sont essentiels pour l'industrie porcine du Canada. Le CCP continue de soutenir activement la conclusion d'accords commerciaux généraux de libre-échange avec l'Union européenne et d'accords bilatéraux avec la Colombie et la Corée.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

-30-

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Gary Stordy

Directeur des relations publiques

Conseil canadien du porc

Tél. : 613 236-9239, poste 277

stordy@cpc-ccp.com